

**VENTES A L'ERGAN**

PAR LEONARD L. STERN.  
Succession de Veuve Geo. Fachele. No. 102, 127 - Cour Civile de District, Division E.

Au plus offrant enchérisseur, contenu d'une maison meublée, 706 avenue Washington, entre les rues Chippewa et Annapolis, le 29 avril 1913, à 11 heures à l'ERGAN MARDI, 29 avril 1913, à 11 heures, a. u.

PAR LEONARD L. STERN, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

THEARD, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, a ordonné que les effets mobiliers ci-après décrits à savoir:  
Un lot d'effets mobiliers et un lot de bijoux.  
CONDITIONS - Comptant.  
LEONARD L. STERN, Encanteur, 418-27-29.

**VENTES A L'ERGAN**

PAR ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.  
VENTE DE SUCCESSION.  
Cottage Simple, 1216, à l'angle des rues Dauphine et Barracks.  
Résidence Simple à 2 étages, 1811 rue Marais, près de la rue St Antoine.  
Cottage Double, 1124-26 rue Villere, près de la rue Kerrier.  
JEUDI, le 15 mai 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Josephine Antoinette Billeuse en premières nocces d'Adrien Piauze, et veuve en secondes nocces d'Adrien Piauze.  
PAR LEONARD L. STERN, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

**VENTES A L'ERGAN**

PAR LEONARD L. STERN

SUCCESSION DE VEUVES GEORGE FAERLIE.  
Vente de partition, sans limite.  
Cottage Simple, No. 706 avenue Washington.  
Cottage Double, Nos. 2815-17 rue Chippewa.  
Cottage Double, Nos. 712-14 avenue Washington.  
Résidence Simple à Deux Etages, 718 avenue Washington.  
Quatre Cottages Doubles, 1811-13, 1813-17, 1819-21 et 1823-25 rue Religieuses.

PAR LEONARD L. STERN, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 mars 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR LEONARD L. STERN, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 mars 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur - Vendra à l'ERGAN en vertu d'un ordre signé le 17 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District, Division E.

**VENTES A L'ERGAN**

PARKERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.  
COTTAGE DOUBLE EN BOIS A UN ETAGE.  
Nos. 1001 et 1003 rue Milan.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 328 rue Carondelet, JEUDI le 1er Mai 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 26 Mars 1913 de l'Hon. F. C. W. Ellis, Juge de la Division A. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans la succession de Mme Della Brady épouse divorcée de Jason MacLeod, No. 100,236, la propriété ci-après décrite à savoir:

**Blowing Rock GREEN PARK HOTEL.**

**Au sommet de la Montagne Blue Ridge**

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

FOIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

**GREEN PARK HOTEL.**

GREEN PARK, N. J.

**SI VOUS ALLEZ A CHICAGO**

DESCENDEZ AU

**HYDE PARK HOTEL**

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

**PRIX MODERES.**

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Cottage Double**

4858-4860 rue Magazine

entre les rues Lyon et Upperville

**JEUDI, LE 24 AVRIL, 1913**

A MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Commercial-Germania Trust and Savings Bank, Tutuor, vs. Joseph Maritz.

No. 103,00 du dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE - Bureau No. 6 rue Perdido. Le 24 avril 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre daté le 5 mars 1913, et jugement signé en cour plénière le 19 mars 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédé à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Une parcelle de terre, située dans le sixième District de cette ville, dans l'Etat No. 197, borné par les rues Magazine, Upperville, Lyon et Constance, mesurant 30 pieds de large sur 150 pieds de long, la même largeur en arrière, 150 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de la rue Upperville et 107 pieds 2 pouces sur la ligne de la rue Lyon, plus ou moins, commençant trente pieds de l'angle des rues Upperville et Magazine, et est composée de la plus grande partie du terrain 197 et plus de la moitié du terrain 198, comme cela apparaît dans l'inventaire dans le cas de la succession de Théophile Martin, No. 97,628 du dossier de cette honorable cour. Les améliorations sont connues comme suit: 1. Un certain terrain, contenant quatre chambres de chaque côté, etc.

PAR J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division C - No. 103,239. SUCCESSION DE EDNA MARY LAPINE, EPIUSE DE FRANCIS JOSEPH O'FER. Deux lots terrains à bâtir, rue Audubon. Effets mobiliers, 10 actions du Stock de Parke Davis Co. A l'ERGAN, JEUDI, 3 mai.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Succession d'Edna Mary Lapine, épouse de Francis Joseph O'fer, dossier No. 103,239, le 3 mai 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 3 mai 1913, la propriété foncière ci-après à savoir:

DEUX CERTAINS TERRAINS avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, votes, privilèges et services qui y appartiennent ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'Etat No. 38, borné par les rues Broadway, Audubon, anciennement Chestnut, Lomb, anciennement Desbreaux, et Spruce, anciennement des rues Broadway, Audubon, anciennement Chestnut, Lomb, anciennement Desbreaux, et Spruce, et mesurant chacun trente pieds, six pouces de large à la rue Audubon sur un profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le dit terrain No. 38 forme l'angle de la rue Audubon et vendue, étant la même propriété achetée par achat par acte devant W. J. Forme, notaire, le 27 février 1911, enregistré le C. O. Bk. 213 fo. 34.

PAR WILL J. MORGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Sans limite ou réserve, Vente pour effectuer un partage**

1er - Cottage double Nos. 1553-1555 rue Bienville entre les rues Villere et M. Robertson, contenant 5 chambres de chaque côté.

2nd - Cottage double Nos. 1811-1813 rue St. Anne entre les rues Derbigny et Roman, contenant 5 chambres de chaque côté.

Emile Pechon vs. Mme J. Bart Davis, et al - No. 102,329 - Cour Civile de District d'Orléans, Division E.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Division E. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et qui m'a été adressé, je vendrai en vertu d'ordre au plus haut et dernier enchérisseur, le JEUDI, 8 mai 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Promission: La propriété ci-après décrite, un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Second District dans le carré No. 35 et borné par les rues Bienville, Gent, Villere et Robertson, et désigné comme lot No. 5 et mesure en mesure arpentaire 31 pieds 1 pouce de large à la rue Bienville sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Cottage Double**

4858-4860 rue Magazine

entre les rues Lyon et Upperville

**JEUDI, LE 24 AVRIL, 1913**

A MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Commercial-Germania Trust and Savings Bank, Tutuor, vs. Joseph Maritz.

No. 103,00 du dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE - Bureau No. 6 rue Perdido. Le 24 avril 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre daté le 5 mars 1913, et jugement signé en cour plénière le 19 mars 1913 par l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédé à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Une parcelle de terre, située dans le sixième District de cette ville, dans l'Etat No. 197, borné par les rues Magazine, Upperville, Lyon et Constance, mesurant 30 pieds de large sur 150 pieds de long, la même largeur en arrière, 150 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de la rue Upperville et 107 pieds 2 pouces sur la ligne de la rue Lyon, plus ou moins, commençant trente pieds de l'angle des rues Upperville et Magazine, et est composée de la plus grande partie du terrain 197 et plus de la moitié du terrain 198, comme cela apparaît dans l'inventaire dans le cas de la succession de Théophile Martin, No. 97,628 du dossier de cette honorable cour. Les améliorations sont connues comme suit: 1. Un certain terrain, contenant quatre chambres de chaque côté, etc.

PAR J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division C - No. 103,239. SUCCESSION DE EDNA MARY LAPINE, EPIUSE DE FRANCIS JOSEPH O'FER. Deux lots terrains à bâtir, rue Audubon. Effets mobiliers, 10 actions du Stock de Parke Davis Co. A l'ERGAN, JEUDI, 3 mai.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Succession d'Edna Mary Lapine, épouse de Francis Joseph O'fer, dossier No. 103,239, le 3 mai 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 3 mai 1913, la propriété foncière ci-après à savoir:

DEUX CERTAINS TERRAINS avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, votes, privilèges et services qui y appartiennent ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'Etat No. 38, borné par les rues Broadway, Audubon, anciennement Chestnut, Lomb, anciennement Desbreaux, et Spruce, et mesurant chacun trente pieds, six pouces de large à la rue Audubon sur un profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le dit terrain No. 38 forme l'angle de la rue Audubon et vendue, étant la même propriété achetée par achat par acte devant W. J. Forme, notaire, le 27 février 1911, enregistré le C. O. Bk. 213 fo. 34.

PAR WILL J. MORGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Sans limite ou réserve, Vente pour effectuer un partage**

1er - Cottage double Nos. 1553-1555 rue Bienville entre les rues Villere et M. Robertson, contenant 5 chambres de chaque côté.

2nd - Cottage double Nos. 1811-1813 rue St. Anne entre les rues Derbigny et Roman, contenant 5 chambres de chaque côté.

Emile Pechon vs. Mme J. Bart Davis, et al - No. 102,329 - Cour Civile de District d'Orléans, Division E.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la Division E. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et qui m'a été adressé, je vendrai en vertu d'ordre au plus haut et dernier enchérisseur, le JEUDI, 8 mai 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Promission: La propriété ci-après décrite, un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Second District dans le carré No. 35 et borné par les rues Bienville, Gent, Villere et Robertson, et désigné comme lot No. 5 et mesure en mesure arpentaire 31 pieds 1 pouce de large à la rue Bienville sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 328 rue Carondelet, JEUDI le 1er Mai 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 26 Mars 1913 de l'Hon. F. C. W. Ellis, Juge de la Division A. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans la succession de Mme Della Brady épouse divorcée de Jason MacLeod, No. 100,236, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois à un étage Nos. 1001 et 1003 rue Milan, coin de la rue Camp, au 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> arrondissement dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'Etat No. 264 borné par les rues Milan, Camp, Chestnut et Marengo, mesurant 20 pieds de large sur une profondeur de 3003 terrains dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissement de la rue de L. R. Kelly, déposé dans le Bureau de L. R. Kelly.

Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Etat No. 31, borné par les rues Washington, Sixième, Annapolis et Chippewa, lequel terrain commence à une distance de 302 2/3' de l'encroisement de la rue Washington sur 110' de face à la rue Washington, et est désigné par un croquis de l'encroisement de la rue de la ville, daté le 21 février 1888, annexé à l'inventaire de veuve George Fachele par James J. Wouffe, notaire, dans le 13 janvier 1913, avec les bâillages qui s'y trouvent No. 706 rue Washington.

Un autre terrain, dans le même lieu que le terrain ci-dessus décrit, et d'après le croquis et-dessus mentionné, et d'après le titre de ce terrain est désigné par le No. 5 et commence à une distance de 110 pieds de l'encroisement de la rue Chippewa sur 120 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur, avec les bâillages qui s'y trouvent, et d'après le croquis de l'encroisement de la rue Chippewa sur le dit terrain, il mesure 31' 6" de face à la rue Chippewa sur 120' de profondeur.

Un autre terrain situé dans le même lieu que le terrain ci-dessus décrit, et d'après le croquis et-dessus mentionné, et d'après le titre de ce terrain est désigné par le No. 6 et commence à une distance de 110 pieds de l'encroisement de la rue Chippewa sur 120 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur, avec les bâillages qui s'y trouvent, et d'après le croquis de l'encroisement de la rue Chippewa sur le dit terrain, il mesure 31' 6" de face à la rue Chippewa sur 120' de profondeur.

PAR RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains à bâtir, rue Gravier, entre Gayoso et Salcedo.

Succession de Henry Masoa.

No. 10,357 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division C. JEUDI, le 10 mai 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la sus dite cour, Division C, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

DEUX CERTAINS TERRAINS avec les droits, votes, privilèges et services qui y appartiennent, ou de quelque façon qu'il en dépendent, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borné par les rues Gravier, Salcedo, Gayoso et Combes, désignés comme terrains nos. 10357 et 10358, et mesurant chacun vingt huit pieds, neuf pouces de face à la rue Gravier et cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et parallèles.

CONDITIONS - La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a un crédit de un et deux ans, en billets spécialement payables par hypothèque et bien de vendre, payable par annuités, à partir du jour du paiement. L'acte de vente devant être enregistré, et les clauses usuelles de sécurité y compris pour l'assurance contre l'incendie et l'assurance contre les inondations, et l'acte de vente devant être enregistré par l'acquéreur.

PAR DANZIGER & TESSIER

Le charmant cottage élevé avec un grand jardin d'agrément, 1228 avenue Nashville, entre les rues Prytanée et Ferris - Terrains 1228 et 1229.

Succession de Charles McDowell - No. 100,281 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division C.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur, Bureau No. 121 rue Carondelet - JEUDI, le 8 mai 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1913 de l'Hon. Geo. H. Thibodaux, Juge de la sus dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Quatre certains terrains avec les bâillages et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No. 1228 avenue Nashville, ville, comprenant un cottage simple contenant deux chambres, deux salles de bain, galeries, placards, chambre à provisions, tout en bon ordre, situés dans le Sixième District de cette ville borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Ferris et Eleonor, commençant à une distance de 1200' de face à la rue Prytanée, et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville, et cette propriété est étendue dans un certain grandement de place pour bâtir un autre cottage.

CONDITIONS - 1/3 ou plus comptant, le solde s'il y en a un 1 ou 2 ans à l'option de l'acquéreur, la moitié du solde s'il y en a un et devra porter un intérêt au taux de 6 pour cent par an sur le solde restant à payer, et l'acte de vente devant être enregistré par l'acquéreur, et l'acte de vente devant être enregistré par l'acquéreur, et l'acte de vente devant être enregistré par l'acquéreur, et l'acte de vente devant être enregistré par l'acquéreur.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret Stern. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 95,297 - Division A. Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles le compte présenté par Andrew Stern, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Une Bonne Portance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le meilleur lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé d'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les 'Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

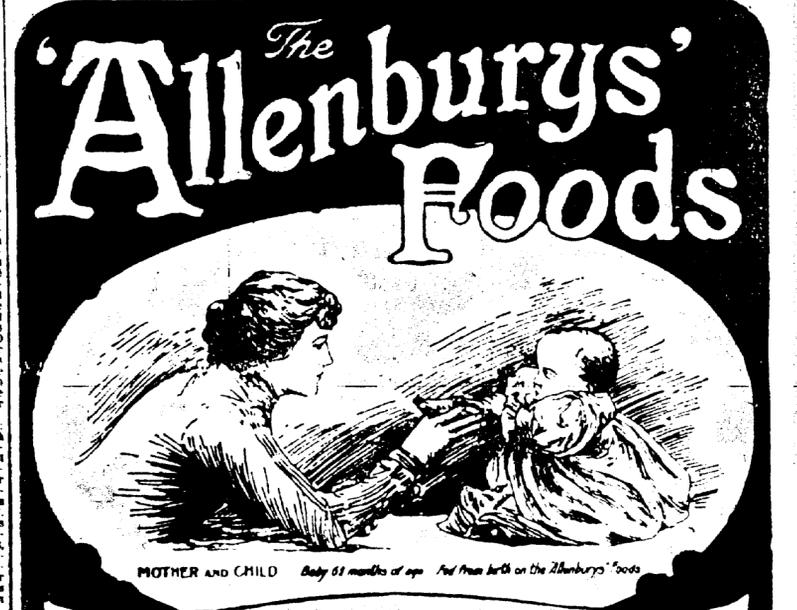
Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No. 1. NOURRITURE No. 2. NOURRITURE No. 3.

De la naissance à 3 mois. De 3 à 6 mois. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.



MOTHER AND CHILD. Baby 65 months of age. Fed from birth on the Allenburys' Foods.